



Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Epargne

Site internet : www.spbacgt-cepal.fr

AMELIORATIONS attendues et nécessaires

Janvier 2022

→ TOUS NOS VŒUX... en route pour une reconnaissance légitime

➤ Au vu des investissements, efforts et résultats obtenus sur ces dernières années, l'ensemble des salarié.e.s de la Cepal mérite une reconnaissance effective et améliorée. Plusieurs pistes existent, en voici déjà quelques unes... dans les plus fondées. Le SPBA/CGT se bat pour cela depuis plusieurs mois, les négociations Cepal arrivent, profitons-en !

→ Intéressement : renverser la table !

➤ Regardons vite fait dans le rétroviseur : c'est loin d'être aussi « jojo » que ce que l'on veut nous faire croire !

Si la Direction se targue assez régulièrement de bons résultats commerciaux, il y a un classement qui reste désespérément aux antipodes, c'est celui sur la moyenne distribuée par salarié en matière de participation/intéressement (*rapport SECAFI*).

Sur 15 Caisses :

2018 : Cepal = 15^{ème}

2019 : Cepal = 13^{ème}

2020 : Cepal = 15^{ème}

Une autre position vient compléter celles-ci : en intégrant la rémunération, la Cepal obtient en 2020 la 14^{ème} place...

Un « fond de classe »... récurrent !!!

➤ Rétro toujours pour rappel, la négociation de l'accord actuel d'intéressement (2019-21) avait suscité nos réticences sur l'accord en lui-même, réticences levées suite à des promesses... qui ne furent, au final, que chimères ! Plusieurs tracts syndicaux et intersyndicaux en ont fait état.

➤ 2022-24 : période qui sera couverte par le prochain accord d'intéressement qui est à négocier maintenant, avant la fin juin 2022.

Stop aux promesses non tenues, aux cuillères de bois à répétition,... **l'accord qui se profile doit intégrer les revendications du Personnel avec une redistribution digne de ce nom.**

→ Bienveillance : où, quand, comment.

➤ Définition du Larousse : disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui.

➤ Cette résolution quasi-professionnelle a été servie à plusieurs sauces, a traversé moult échanges et entretiens ces derniers mois mais, concrètement, ne serait-ce pas qu'une pure illusion ? Ou un énième vocable souvent cité, mais largement oublié dès qu'il pourrait être mis en pratique dans la vie courante.

Le développement/renforcement de cette notion est assurément possible et attendu.

→ D'augmentation en saupoudrage...

☒ Ca y est, les chiffres nationaux sont tombés :

Pour l'INSEE, l'inflation se maintient à 2,8% !

➤ BPCE a ergoté « royalement » pour octroyer **0,8% au 01/01/22** en oubliant cruellement le 0% imposé aux salarié.e.s pour 2021 pendant que des augmentations dantesques étaient allouées aux mandataires (de 8 à 15%).

Pour une comparaison en pourcentage, il vous faudrait obtenir ce 0,8% de 2022 sur ... 10 à 20 ans ! Et, si vous souhaitez comparer en montant, il n'est pas sûr qu'une carrière complète y suffise...

➤ Au-delà de cette augmentation générale, une prime de **600 €** a également été allouée... la fameuse PEPA (*pouvoir d'achat*) ou prime Macron ou encore prime Gilets jaunes... Localement, la Direction s'est fendue de +400 €, soit **1 000 € au total** alors que les dispositions lui permettait de verser jusqu'à 2000 €, d'autant que cette prime n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu, ni aux cotisations/contributions sociales dans la limite de 3 SMIC (*soit 4768,41 € / mois*).

➤ Dans les compléments locaux : 1,2% pour les mesures individuelles, % souvent non atteint avec des **rattrapages « égalité »** loin du % alloué... ou autre tour de passe-passe. **Baisser le cliquet ouvrant au rattrapage** s'avère nécessaire et, au-delà de ceux-ci sur les grandes familles d'emplois, **les distorsions criantes** de salaire se doivent aussi d'être épurées.



Vos délégués SPBA/CGT.

Alain BARASINSKI, Séverine LARUE,

Eric MAHIDDINE, Franck PEYROT

et l'ensemble des élu.e.s SPBA/CGT vous présentent tous leurs vœux 2022.